

QU'EST-CE QUE LE CONCOURS ESTim?

Le Concours ESTim s'adresse aux gens d'affaires du territoire de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal. Il a pour objectif de reconnaître publiquement des entreprises et des organisations qui se sont distinguées par leur leadership, leur détermination et leur réussite. Le Concours vise également à célébrer la fierté et le sentiment d'appartenance au territoire.

POURQUOI PARTICIPER?

- Bénéficier d'une visibilité importante et d'une notoriété auprès du milieu des affaires en plus de faire rayonner votre organisation ;
- Valoriser votre organisation et développer le sentiment d'appartenance de votre équipe de travail ;
- Profiter de la reconnaissance de vos pairs, y compris les membres du jury qui vous auront choisi ;
- Mettre en valeur vos réalisations et faire le bilan des activités et du fonctionnement de votre organisation;
- Accroître votre notoriété au sein de la communauté de l'est de Montréal.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Le Concours ESTim propose **12 catégories** qui sont réparties selon deux types : organisation et individu.

Catégories organisation	• Arts, culture, loisirs et tourisme • Commerce de proximité • Démarrage d'entreprise • Entreprise de services • Entreprise exportatrice • Entreprise manufacturière et/ou distribution	• Immobilier et construction • Initiatives en développement durable • Organisme à vocation sociale • Projet d'amélioration du milieu de vie
Catégories individu	• Jeune leader • Leadership au féminin	

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

QUI PEUT PARTICIPER ?

Dans chacune des catégories, qu'elles soient de type organisation ou individu, les candidat.e.s qui souhaitent déposer leur candidature doivent respecter les règles suivantes :

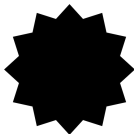
POUR PARTICIPER les deux conditions suivantes doivent être remplies	NE PEUVENT PAS PARTICIPER incluant leurs entreprises/organisations
• Être membre en règle de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) ou acquitter des frais d'inscription au concours de 50 \$ plus taxes (déductibles si adhésion dans les 12 mois suivants la période de candidature) • Avoir une place d'affaires sur le territoire de la CCCEM, qui s'étend du boulevard Saint-Laurent jusqu'à la pointe de l'île de Montréal, et ce, de la rivière des Prairies jusqu'au fleuve Saint-Laurent	• Les officiers du conseil d'administration de la CCCEM • Les membres du comité organisateur ESTim • Les membres de la permanence de la CCCEM • Les institutions financières • Les membres du jury • Les partenaires de catégories du concours* • Le partenaire du Prix du public • La présidence d'honneur du concours *Dans la catégorie commanditée. Admissible dans une autre catégorie.

Pour les catégories organisation, les candidat.e.s qui souhaitent déposer leur candidature doivent respecter toutes les règles suivantes (ces règles ne s'appliquent pas aux catégories individus) :

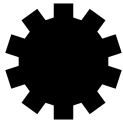
- À l'exception de la catégorie Démarrage d'entreprise, avoir à leur actif un minimum de trois (3) années d'existence* à la date de fin de la période de candidature de l'édition actuelle du concours, et ce afin de démontrer leur solidité ;
- Soumettre leur candidature dans un maximum de deux (2) catégories. Les candidat.e.s doivent déposer un dossier de candidature distinct pour chacune des catégories visées. Cette règle s'applique également pour les catégories individu ;
- Ne pas avoir été lauréat.e lors de la dernière édition. Les lauréat.e.s doivent attendre deux (2) ans pour pouvoir poser leur candidature à nouveau, que ce soit dans la même catégorie ou dans une nouvelle.

* Les années d'existence se définissent par la date d'enregistrement au REQ.

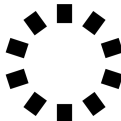
DESCRIPTIONS DES 12 CATÉGORIES

CATÉGORIES	OBJECTIFS ET CRITÈRES
Arts, culture, loisirs et tourisme 	Objectif Reconnaître les organisations qui œuvrent dans le domaine des arts, de la culture ou du loisir, et qui se démarquent en matière de créativité et d'innovation artistique, culturelle et de loisirs. Critère Toute organisation s'étant distinguée par ses réalisations, sa stratégie de développement, sa croissance et sa présence dans le domaine des arts, de la culture ou du loisir. Le professionnalisme de la démarche, la qualité de production, la maîtrise de la discipline et le rayonnement dans le milieu sont des caractéristiques qui seront considérées lors de la sélection des candidat.e.s.
Commerce de proximité 	Objectif Reconnaître les entreprises de commerce de détail et de restauration qui se distinguent par leur dynamisme, leur promotion et la connaissance de leur clientèle. Critère Toute entreprise dont la principale activité est la vente au détail de produits s'adressant à des consommateurs direct.e.s, incluant les restaurants.
Démarrage d'entreprise 	Objectif Reconnaître l'esprit entrepreneurial des nouvelles entreprises qui se distinguent par leur capacité d'intégration dans le marché, par leur sens de la créativité et de l'innovation ainsi que par leurs réalisations. Les entreprises postulantes dans cette catégorie devront mettre en perspectives les moyens mis en place pour assurer leur succès. Critère Toute organisation ayant moins de 3 ans d'existence au 31 janvier de l'année du concours et ayant complété un exercice financier.
Entreprise de services 	Objectif Reconnaître les entreprises de services qui se distinguent par leurs réalisations. Critère Toute organisation s'étant distinguée dans la dernière année, dans l'une ou l'autre des fonctions de l'entreprise; ou sur un ou l'ensemble des facteurs suivants : l'investissement, la création d'emploi, le caractère novateur ou la qualité des produits, services ou procédés, la mise en marché, la qualité de vie au travail, l'impact sur l'environnement, l'implication dans le milieu, la croissance de l'entreprise, la stratégie de développement et la santé financière.

DESCRIPTIONS DES 12 CATÉGORIES (SUITE)

CATÉGORIES	OBJECTIFS ET CRITÈRES
Entreprise exportatrice 	Objectif Reconnaître les entreprises ou organisations qui se distinguent par leur commercialisation hors Québec et à l'extérieur des frontières du Canada. Critère Toute organisation qui investit des efforts et des ressources en matière de développement de marchés hors Québec.
Entreprise manufacturière et/ou de distribution 	Objectif Reconnaître les entreprises manufacturières et/ou de distribution qui se distinguent par l'efficacité de leur gestion, de leurs innovations, de leurs réalisations et de leur développement. Critère Toute organisation œuvrant dans le domaine de la fabrication, de la transformation, de l'assemblage ou de la distribution de produits.
Immobilier et construction 	Objectif Reconnaître les entreprises et/ou les projets dans le domaine immobilier et de la construction qui se distinguent par leur croissance, leur rentabilité, leur ingéniosité, leur gestion et leur impact sur le territoire. Critère Toute organisation ou projet dans les secteurs de l'immobilier (promoteur et constructeur - résidentiel, commercial ou industriel), de métiers connexes (ex : ventilation, plomberie, électricité, etc.), et ayant réalisé un projet spécifique dans l'est de Montréal.
Organisme à vocation sociale 	Objectif Reconnaître les organisations qui se distinguent par des projets et réalisations ayant une finalité sociale pour leur contribution remarquable à la collectivité. Critère Tout organisme à but non lucratif ou entreprise d'économie sociale qui se distingue par son modèle de gestion, l'allocation efficiente de ses ressources, l'originalité de ses méthodes de financement et l'importance de son action sur la communauté.

DESCRIPTIONS DES 12 CATÉGORIES (SUITE)

CATÉGORIES	OBJECTIFS ET CRITÈRES
Initiatives en développement durable 	Objectif Souligner et faire rayonner les organisations ayant adopté une orientation et mis en œuvre des actions mesurables qui contribuent à diminuer les impacts négatifs sur l'environnement, à augmenter le bien-être des employés, et de la collectivité ainsi qu'à générer des retombées positives sur l'économie. Critère Avoir adopté des orientations et mis en œuvre des actions précises dans les trois volets du développement durable (économique, social et environnemental).
Projet d'amélioration du milieu de vie 	Objectif Reconnaître les organisations qui se distinguent par un projet porteur et/ou innovant pour le territoire de l'est de Montréal. Critère Toute organisation du secteur public/parapublic, privé ou ONBL qui, au cours des cinq dernières années, a réalisé un projet avec un impact significatif dans son milieu. Les organisations ayant un projet en cours de réalisation sont également acceptées.
Jeune leader 	Objectif Reconnaître les jeunes leaders qui se démarquent par leur leadership, leurs réalisations professionnelles et/ou dans la communauté, ainsi que leur contribution au développement de leur secteur d'activités. Critère Tout individu âgé de 40 ans et moins en date du 31 janvier de l'année du concours et qui œuvre dans une organisation située sur le territoire de l'est de Montréal ou qui est impliqué dans la communauté de l'est de Montréal. La candidature devra être accompagnée d'un curriculum vitae et de deux références (une lettre ou un courriel).
Leadership au féminin 	Objectif Reconnaître le parcours exceptionnel d'une femme faisant carrière dans le domaine privé, public, parapublic ou ONBL. Critère Toute femme qui œuvre dans une organisation située sur le territoire de l'est de Montréal. La candidate devra inclure un curriculum vitae et deux références écrites (une lettre ou un courriel).

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX (SUITE)

- Vous pouvez joindre en annexe tous les documents, photos ou articles de journaux qui peuvent appuyer votre candidature (maximum 5 pages ou 5 documents). Les documents requis pour chacune des catégories sont indiqués dans les cahiers respectifs;
- Pour les non-membres, il est important de s'acquitter des frais d'inscription de 50 \$ avant la date limite du concours. afin que votre cahier soit admissible;
- Les finalistes doivent se rendre disponibles pour le tournage des capsules vidéo;
- Afin de récompenser les candidat.e.s, non seulement pour leurs réalisations, mais aussi en fonction de leur capacité de croissance future, le critère de la santé financière constitue un élément fondamental.
- Pour certaines catégories, vous devrez ainsi compléter un formulaire sur les aspects financiers de votre organisation (celui-ci se trouve directement dans les cahiers de candidature).



OBTENEZ DE L'AIDE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE

Le parrainage permet à une personne de votre choix (institution financière, mentor, proche collaborateur.rice...) de vous accompagner dans le processus de mise en candidature pour le Concours ESTim. Cette personne vous aura aidé concrètement en vous incitant à vous inscrire, en révisant ou en vous aidant à rédiger votre cahier de mise en candidature.



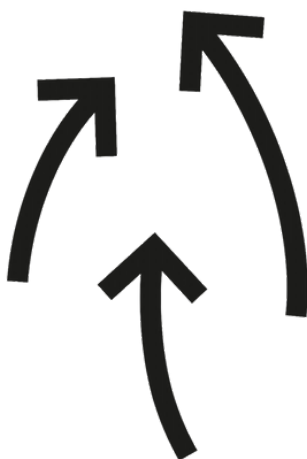
Collège de
Maisonneuve

Vous n'êtes pas parrainé, mais vous avez besoin d'aide pour préparer votre dossier de mise en candidature ? En partenariat avec le Collège de Maisonneuve nous offrons également un service d'accompagnement. Des étudiant.e.s finissant.e.s pourront vous aider dans la rédaction, relecture, mise en page de votre cahier de mise en candidature sur simple demande de votre part.

Pour plus d'informations

estim.concours@ccemontreal.ca

514-354-5378



JURY

Le jury regroupe des personnes issues d'entreprises ou d'organisations membres de la CCEM. Pour assurer la transparence du concours, les membres du jury sont soumis à des règles d'éthique et doivent signer une entente de confidentialité. S'il y a apparence de conflit d'intérêts pour un.e membre du jury lors de l'analyse d'un dossier de candidature, ce dernier ou cette dernière doit se retirer de toute décision relative à la candidature. Seules les notes attribuées par les autres membres du jury sont alors considérées pour l'évaluation de cette candidature.

Le jury se réserve le droit de :

- Ne pas remettre de prix dans une catégorie ou de fermer une catégorie qui ne compte pas assez de candidat.e.s. Les dossiers reçus pour celle-ci pourraient être transférés vers une autre catégorie;
- Retirer une candidature sur un motif de fausses apparences.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les membres du jury formeront des sous-groupes indépendants selon leur expertise et se partageront l'évaluation des candidatures dans chacune des catégories. À partir d'une grille comportant les critères d'évaluation et le taux de pondération pour chaque critère, ils et elles auront la responsabilité de sélectionner au maximum trois (3) finalistes par catégorie.

Une fois leur évaluation complétée, les membres du jury sélectionneront les finalistes, dont un lauréat ou une lauréate, dans chaque catégorie. Dans le cas d'une égalité entre deux candidatures, la présidence du jury disposera d'un vote additionnel, tranchera et décidera du lauréat ou de la lauréate. Les membres du jury transmettront leurs choix à l'auditeur du concours qui s'assurera, par la suite, de la bonne marche des différentes étapes menant au dévoilement des lauréats et lauréates.

CONFIDENTIALITÉ

Toutes les données fournies aux fins du présent concours demeurent confidentielles et ne servent qu'à évaluer les candidatures reçues. À cet effet, tou.te.s les membres du jury et les personnes qui participent de près ou de loin à l'organisation du concours ont signé une entente de confidentialité. Ainsi, le personnel de la CCEM, les membres du jury, les auditeur.rice.s, les membres du comité organisateur et toute autre personne ayant pris connaissance des documents concernant une candidature sont tenus sous le sceau de la confidentialité. Les dossiers de candidature ainsi que les grilles d'évaluation du jury seront remis à la personne en charge du projet à la CCEM.